

Conseil municipal du vendredi 21 janvier 2011

1) Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement de la rue Henri Duhaut.
Six entreprises ont répondu à notre appel d'offres. Après examen des conclusions de la commission d'appel d'offres et de l'analyse réalisée par le cabinet Berest (maîtrise d'œuvre), c'est l'entreprise Eurovia qui a été retenue.

2) Les écoles primaires et maternelles étant maintenant sur le même site et la Directrice de l'école maternelle prenant sa retraite, le Conseil émet le souhait qu'il n'y ait plus qu'un seul groupe scolaire et une seule Direction.

3) Comme la loi le permet, le maire est autorisé, dans l'attente du vote du budget 2011, à régler les éventuelles dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses engagées l'an passé.

4) Durant l'année, ERDF va engager des travaux dans la rue des Collonches (entre la résidence Automne et la rue des Princes) afin d'enfouir ses câbles HTA (Haute tension). Le SIED fait une proposition à la mairie (19 340 euros) pour procéder, en même temps, à l'enfouissement des câbles basse tension. Le Conseil accepte cette proposition.

5) Enfin le conseil demande la participation du Département pour les travaux de réfection de la RD 83 dans la traversée du village, de l'entrée côté St Loup jusqu'à l'église.

Prochains conseils : 11 février / 11 mars / 8 ou 15 avril

Séance levée à 19h50